



ADHÉREZ À L'USPO GRAND EST VALORISONS NOS COMPÉTENCES

J'adhère à l'USPO Grand Est en 2021

Tampon de l'officine

Nom, Prénom _____

Ville et département _____

Mail _____

Nombre de salariés en décembre 2020 correspondant au chiffre déclaré dans la DSN de janvier 2021 en nombre entier de salariés (non en équivalent temps plein), contrat CDI ou CDD, toutes fonctions : apprentis, employé de ménage, administratif... en arrêt maladie, maternité...

Règlement de 400 € A régler avant le 28 février 2021

Par chèque à retourner à

Pharmacie de la Marne

24 avenue de la Marne

52300 JOINVILLE

Par Virement

IBAN FR 76 1470 7000 3730 8211 5802 668

Merci d'indiquer le **NOM DU TITULAIRE et LA VILLE dans l'intitulé du virement et** envoyer **un mail** à pharmaciedelamarne52@gmail.com

L'USPO : un syndicat engagé pour les pharmacies

- **Une réforme économique réussie.** En 2019 : + 324 millions d'euros pour le réseau, soit en moyenne 14 180€ par pharmacie. En 2020 : la rémunération est préservée malgré une baisse importante des unités.
- **Un métier orienté vers l'accompagnement des patients** en coordination avec les autres professionnels de santé.
- Une mobilisation réussie **contre la libération de la vente en ligne de médicaments.**
- **Et demain ?** Renforcer l'évolution économique, développer et valoriser de nouvelles missions centrées sur le patient (PDA, dispensation à domicile, prévention, dépistage...), simplifier la coordination avec les autres professionnels de santé...

L'USPO à vos côtés depuis le début de la crise sanitaire

- **Des points infos** envoyés quotidiennement, une **foire aux questions** actualisée, des **visioconférences** tous les 15 jours pour décrypter l'actualité, des **réponses individualisées** à vos questions par mail ou par téléphone
- Des **mesures de soutien économique, des dérogations, des simplifications** obtenues par l'USPO.

L'USPO vous conseille au quotidien

- Soyez en conformité **gratuitement** avec la réglementation relative à la **médiation de la consommation.**
- Recevez des **informations fiables et pratiques** pour adapter votre officine aux évolutions réglementaires et former vos équipes aux avancées conventionnelles.
- Bénéficiez de **conseils juridiques rapides et personnalisés** (droit social, droit du travail, litiges avec les caisses de sécurité sociales ou les mutuelles).
- Contactez vos représentants locaux, ils sont à votre écoute, vous conseillent et défendent vos intérêts en **commissions paritaires avec les CPAM.**

Qui sommes-nous ?

L'USPO, c'est **une équipe de pharmaciens d'officine en exercice** répartis sur tout le territoire, mobilisés pour vous accompagner et déterminés à faire évoluer notre rémunération en cohérence avec notre métier.

Eric RUSPINI, Président USPO Grand Est - René-Pierre CLEMENT, Président délégué Lorraine - Xavier GERARD, Président délégué Alsace - Frédéric MERY, Président délégué Champagne-Ardenne

**Vous partagez les idées de l'USPO ? Vous voulez soutenir nos actions ?
Vous voulez être informé et conseillé ?**

Adhérez à l'USPO Grand Est